TITRE :	Programme d'aide préscolaire aux Autochtones — Refus d'accès aux possibilités d'apprentissage et discrimination à l'encontre des enfants de la nation crie de Mathias Colomb
OBJET :	Santé des enfants
PROPOSEUR(E) :	Valerie Whyte, Chef intérimaire, nation crie de Mathias Colomb, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Shane Gottfriedson, Chef, Tk'emlúps te Secwépemc, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité - 1 abstention

ATTENDU QUE :

A. En vertu de l'article 14 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, « Les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage » et « les Autochtones, en particulier les enfants, ont le droit d'accéder à tous les niveaux et à toutes les formes d'enseignement public, sans discrimination aucune. »

B. Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) est un programme d'intervention en amont de Santé Canada destiné aux enfants des Premières Nations (six ans et moins) habitant dans les réserves et à leurs familles. Il a pour but de préparer les enfants à la scolarité en prenant en compte tant leurs besoins en santé que ceux sur les plans affectif, social, nutritionnel et psychologique. En plus de cela, les programmes du PAPA enseignent aux enfants leur langue et culture autochtones, tout en faisant participer les parents, des aînés et des membres de la communauté. Chaque bureau régional de Santé Canada reçoit un financement du PAPA qui est calculé en fonction de la population totale d'enfants autochtones de six ans et moins de la région.

C. La nation crie de Mathias Colomb est une Première Nation isolée du Nord du Manitoba qui est accessible seulement par avion et par train ainsi que par un chemin praticable pendant trois mois l'hiver. La réserve compte plus de 200 enfants de six ans et moins.

D. La nation crie de Mathias Colomb n'a pas reçu de financement de Santé Canada pour le PAPA depuis la mise en œuvre du Programme, en 1995.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

E. La demande de financement de la nation crie de Mathias Colomb pour élaborer et mettre en œuvre un programme du PAPA a été jugée irrecevable pour la raison suivante : tous les fonds du PAPA destinés à la région du Manitoba ont été accordés à 27 des 63 Premières Nations en tant que base de financement pour les aider à mettre sur pied leurs programmes du PAPA.

F. Le système de santé pour les enfants du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones est, en l'état actuel, discriminatoire envers les enfants de la nation crie de Mathias Colomb car il refuse à ces derniers la possibilité de bénéficier de méthodes d'enseignement et d'apprentissage axées sur la culture, qui constituent les principes fondamentaux de ce programme.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. S'opposent à la décision de Santé Canada de refuser aux enfants de la nation crie de Mathias Colomb l'accès au Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA), qui favorise un enseignement de la langue, des coutumes, des traditions et des protocoles propres à chaque culture et communauté.

2. Affirment qu'il est nécessaire d'accorder un financement adéquat pour permettre à tous les enfants des Premières Nations d'avoir accès aux programmes et services du PAPA.

3. Enjoignent le Chef national de s'entretenir de ce sujet avec le ministre de la Santé et d'exiger de Santé Canada qu'il travaille directement avec la nation crie de Mathias Colomb.

4. Enjoignent le Chef national de demander des fonds et un financement d'immobilisations pour s'assurer que tous les enfants des Premières Nations, y compris ceux de la nation crie de Mathias Colomb, soient en mesure d'avoir accès aux programmes et services essentiels du PAPA.

Copie certifiée d'une résolution adoptée 13e jour de juillet 2011 à Moncton (Nouveau-Brunswick)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL